



AUTORISATION PARENTALE DE PRATIQUE NAGE AVEC PALMES SAISON 2022-2023

Important

Les parents doivent accompagner et venir chercher leur enfant sur les lieux d'entraînement ou de compétition et s'assurer de leur prise en charge.

Coordonnées du père, mère ou tuteur légal (rayer les mentions inutiles):

Adresse : _____

☎ portable : _____

Coordonnées du père, mère ou tuteur légal (rayer les mentions inutiles):

Adresse : _____

☎ portable : _____

Autorisation des parents pour les mineurs de moins de 18 ans

Je soussigné, _____ autorise mon fils ou ma fille, _____

né (e) le : _____ à _____

à pratiquer la nage avec palmes au sein du club Toulouse Métropole Palmes. J'autorise les responsables du TOULOUSE METROPOLE PALMES à prendre toute mesure qui serait rendue nécessaire par l'état de santé de mon enfant pendant les entraînements et les compétitions durant la période de validité de sa licence.

A _____, le ____/____/____

Signature du Père

Signature de la Mère

Signature du responsable légal

En cas d'accident :

Le club s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom : _____ Prénom : _____

☎ portable : _____

En cas d'hospitalisation :

n° de sécurité sociale auquel est rattaché l'enfant : _____

L'enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par l'éducateur.

A _____, le ____/____/____

Signature du Père

Signature de la Mère

Signature du responsable légal